



02-04/02/2024

Date: 03.02.2024

Time: 18h05

Notification# 15

Document: 3.15

From: The Clerk of the Course  
To: Competitor car# 332  
Cc: The Stewards of the Meeting  
The Secretary of the Meeting  
All other Competitors

Classic	X	Legend		Challenger		Youngtimer	
---------	---	--------	--	------------	--	------------	--

**FAITS :**

Dans le cadre des Legend Boucles de Bastogne 2024, le 02/02/2024 à 21h, la Direction de Course a reçu un rapport du commissaire responsable de la Parade Expo obligatoire qui a eu lieu à Bastogne de 19h à 21h. Ce rapport est confirmé pour les données Tripy et indique que la voiture de l'équipage numéro #332 n'était pas présent sur la Parade Expo obligatoire.

**INFRACTION :**

L'article 14.1 du règlement Classic du Legend Boucles 2024 stipule qu'une exposition / parade obligatoire se déroulera le vendredi 02/02/2024 de 19h00 à 21h00. La présence des voitures est obligatoire sous peine d'une pénalité de 100pts.

**DECISION :**

La Direction de Course décide, en accord avec l'art. 14.1 du Règlement Particulier Classic du Legend Boucles 2024 de pénaliser de 100 points l'équipage numéro #332 Gillis / Merlot sous réserve de la présentation des nouveaux éléments conformément à l'Article 14.3 du Code Sportif International.

LE DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT

